

coopération véritable et d'un échange approprié d'informations, d'expériences et de technologies entre les États participants. Nous constatons aussi avec satisfaction les résultats du symposium sur la Neurosciences et l'Éthique organisé par la République fédérale d'Allemagne et nous apprécions la décision du gouvernement canadien d'accueillir la prochaine réunion.

16. Nous réaffirmons notre responsabilité partagée avec d'autres gouvernements de préserver l'environnement naturel et nous continuons à attacher de l'importance à la coopération internationale dans la prévention et le contrôle efficaces de la pollution et dans la gestion des ressources naturelles. Dans cet esprit, nous prenons note du travail des experts en environnement sur l'amélioration et l'harmonisation des techniques et des pratiques de mesure de l'environnement et nous leur demandons de faire rapport dès que possible. Nous reconnaissons aussi la nécessité de renforcer la coopération avec les pays en développement en matière d'environnement. Nous sommes d'accord pour nous rencontrer de nouveau en 1987 et avons accepté l'invitation du Président du Conseil du gouvernement italien à nous réunir en Italie.

DÉCLARATION POUR UN AVENIR MEILLEUR

1. Nous, les chefs d'État ou de gouvernement des sept grandes nations industrielles et les représentants de la Communauté européenne, profondément enracinés dans les civilisations d'Europe et d'Asie, avons saisi l'occasion de notre réunion à Tokyo pour porter nos regards non seulement jusqu'à la fin du siècle, mais aussi sur le siècle prochain. Nous envisageons l'avenir avec confiance et détermination, partageant des principes et des objectifs communs, et conscients de nos forces.

2. Les principes et objectifs communs que nous avons réaffirmés lors des Sommets précédents portent leurs fruits. Les nations qui entourent le Pacifique connaissent un développement dynamique grâce au libre-échange, en s'appuyant sur leurs héritages riches et variés. Les pays d'Europe occidentale, les membres de la Communauté en particulier, connaissent un nouvel essor en portant leur coopération à de nouveaux paliers. Les pays d'Amérique du Nord, enrichis à la fois par les cultures européennes et asiatiques, sont fermes dans leur attachement à promouvoir le potentiel humain dans la liberté.

Dans le monde entier, nous constatons l'attrait puissant de la démocratie et le fait que l'on reconnaît de plus en plus que l'initiative personnelle, la créativité individuelle et la justice sociale sont les sources principales du progrès. Plus que jamais, nous devons tous unir nos énergies dans la recherche d'un monde plus sûr, plus sain, plus civilisé et prospère, libre et pacifique. Nous avons la conviction que l'association étroite du Japon, de l'Amérique du Nord et de l'Europe apportera une contribution importante à cette fin.

3. Nous réaffirmons notre attachement commun au renforcement de la paix et, dans le cadre de ces efforts, à l'établissement de rapports plus stables et plus constructifs entre l'Est et l'Ouest. Chacun de nous est prêt à engager une coopération dans des domaines d'intérêt commun. Au sein des alliances existantes, chacun de nous est décidé à entretenir une défense forte et crédible, capable de protéger les libertés et de dissuader l'agression, sans pour autant menacer la sécurité des autres. Nous savons que la paix ne peut être sauvegardée simplement par la force militaire. Chacun de nous veut s'attaquer aux divergences entre l'Est et l'Ouest par la voie du dialogue et de la négociation au plus haut niveau. À cette fin, chacun de nous est favorable à des réductions équilibrées, importantes et vérifiables des niveaux d'armements, à des mesures renforçant la confiance et réduisant les risques de conflit, et au règlement pacifique des différends. Rappelant que les États-Unis et l'Union soviétique sont convenus d'accélérer les travaux de Genève, nous apprécions les efforts de négociation des États-Unis et nous invitons l'Union soviétique à négocier également de façon positive. En sus de ces efforts, nous oeuvrerons également pour un plus grand respect des droits de la personne dans le monde entier.

4. Nous proclamons notre conviction que, dans le monde actuel, caractérisé par une interdépendance croissante, nos pays ne peuvent pas jouir d'une stabilité et d'une prospérité durables s'il n'y a pas de stabilité et de prospérité dans le monde en développement ou s'il n'existe pas de coopération entre nous pour atteindre ces objectifs. Nous nous engageons donc à nouveau à lutter contre la faim, la maladie et la pauvreté, afin que les pays en développement puissent aussi contribuer pleinement à bâtir un avenir prometteur pour nous tous.

5. Nous nous devons de transmettre aux générations futures un environnement sain et une culture riche à la fois de valeurs spirituelles et